

# CADRE RESERVE AU CLUB :

Certificat médical  photo d'identité  2 enveloppes  Attest. Quotient Familial  Paiement  Chèque/Espèces/Ancv/Virement Montant :



## FICHE D'INSCRIPTION MONTPELLIER BMX SAISON 2019/2020 Skatepark de Mosson – dès 6 ans

Supported by



Nouvelle inscription  Réinscription

### ENFANT :

Nom et prénom : ..... Numéro de téléphone : .....  
Date et lieu de naissance : .....

### PARENT 1 :

Nom et prénom : ..... Numéro de téléphone : .....  
Adresse : .....  
Adresse mail : .....  
Profession : .....

### PARENT 2 :

Nom et prénom : ..... Numéro de téléphone : .....  
Adresse (si différente) : .....  
Adresse mail : .....

### CRÉNEAU CHOISI :

#### MERCREDI :

- 14h00 - 15h30 : Débutants
- 15h30 - 17h00 : Confirmés

### Trousseau Obligatoire

- Clé à Pipe de 15 à 17
- Jeu de Clé Allen
- Kit de Réparation
- Chambres à Air

Mon enfant possède son matériel :  
BMX :  Oui  Non  
CASQUE OBLIGATOIRE

**DATES DE JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE :** 4, 7, 11, 14 septembre – 14h à 16h  
**DATES DE RENTRÉE :** 18 septembre pour le mercredi et 21 septembre pour le samedi  
**DATES DE FIN DE COURS :** 10 juin pour les mercredi et 13 juin pour le samedi

### TARIFS :

- Adhésion à l'association : 15€
- Cours sur un créneau de 1h30 par semaine en période scolaire : fonction du quotient familial
  - Quotient entre 0 et 300€ : 105€
  - Quotient entre 300 et 600€ : 135€
  - Quotient entre 600 et 900€ : 165€
  - Quotient supérieur à 900€ : 200€
- Licence obligatoire (Pass'Urbain FFC) : Tarifs en Septembre (environ 57€)

### PIÈCES À FOURNIR :

- Nouveaux adhérents : 1 certificat médical de non contre-indication à la pratique du BMX
- Ancien adhérent : questionnaire-santé (téléchargeable sur le site internet) et signer la case «ATTESTATION» sur la demande de licence
- 1 photo d'identité,
- attestation de Quotient Familial,
- cette fiche d'inscription dûment remplie,
- la demande de licence (téléchargeable sur le site internet en Août)
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse,
- règlement : 2 chèques à l'ordre de l'Association Attitude : l'un de 15€ + montant des cours, l'autre du montant de la licence

**ALLERGIES ÉVENTUELLES :** .....

**IMPORTANT :** le port du casque est obligatoire pendant les séances encadrées par nos moniteurs

### COCHER :

J'autorise l'association Attitude à photographier ou à filmer mon enfant lors des cours ou des stages de BMX et autorise la publication de ces photographies dans la presse, sur le site web ou dans tout autre cadre à but non lucratif lié directement à l'activité du club. Je note que les publications ne donnent droit à aucune rémunération.

**RENVOYEZ AVANT LE 19 OCTOBRE :** l'ensemble du dossier à l'association Attitude – 15 rue Ste Ursule – 34 000 Montpellier ou à rapporter aux journées de pré-rentree - **Chèques à l'ordre de l'Association Attitude** - 04 67 60 35 65



**VOUS AVEZ CONNU LE CLUB PAR :** Recherche Internet  Site référent  Flyers  Facebook  Un ami  Sur le skatepark   
Stage club  Stage ville  Un évènement  Déjà adhérent  BMX Avenue  Autre

## IMPORTANT À CONSERVER PAR LES PARENTS

### DANS QUEL CRÉNEAU EST INSCRIT MON ENFANT :

#### MERCREDI :

- 14h00 - 15h30 : Débutants
- 15h30 - 17h00 : Confirmés

### DATES CLÉS :

**DATES DE JOURNÉES DE PRÉ-RENTRÉE :** Mercredis 4 et 11 septembre – 14h à 16h  
Samedis 7 et 14 Septembre 10h - 12h

**DATES DE RENTRÉE :** 18 septembre pour le mercredi et 21 septembre pour le samedi

**DATES DE FIN DE COURS :** 10 juin pour les mercredi et 13 juin pour le samedi

### DATES DES STAGES :

Vacances de Toussaint : 21 au 25 octobre et du 28 au 31 Octobre  
Vacances d'hiver : 24 au 28 Février et du 2 au 6 Mars  
Vacances de printemps : 20 au 24 avril du 27 Avril au 30 Avril  
Vacances d'été : 6 au 10 juillet  
13 au 17 juillet  
20 au 24 juillet

### INFORMATIONS IMPORTANTES :

- Toute inscription est définitive, aucun remboursement ne sera possible.

- Le port du casque est obligatoire pendant les cours encadrés par nos moniteurs. Le port des autres protections (genouillères, coudières, protège-poignets pour le skate et protège-tibias pour le BMX) n'est pas obligatoire, mais est fortement conseillé,

- Si vous changez de numéro de téléphone ou d'adresse postale en cours d'année, n'oubliez pas de nous en faire part, afin que nous puissions vous contacter en cas d'accident,

- Les enfants sont sous notre responsabilité à partir du moment où vous les confiez personnellement au moniteur. Ceci implique que vous accompagniez vos enfants aux cours et que vous vous assuriez que le moniteur est bien présent et prêt à commencer le cours. En effet, il peut arriver en cas d'imprévu que le moniteur ne soit pas encore arrivé sur le skatepark à l'heure du cours et que votre enfant, déposé ou arrivé seul au skatepark, ne soit pris en charge par personne. Nous ne saurons être tenus responsables d'un accident survenu dans un tel cas.

- Si vous devez déposer une inscription, un document ou un paiement, faites-le dans la boîte aux lettres installée à l'entrée du local, dans une enveloppe au nom de l'enfant.

- Nous ne disposons malheureusement pas d'un équipement couvert et n'avons pas la possibilité de rattraper les cours annulés pour cause de pluie. Dans la mesure du possible 1 jour sur 2 de pluie sera rattrapé.



#### WEB :

Retrouvez-nous sur :

- Site internet : [www.montpellierbmx.fr](http://www.montpellierbmx.fr)

 - YouTube : Montpellier BMX

 - Facebook : Montpellier BMX

 - Instagram : @montpellierbmxclub

#### CONTACTS :

Vous pouvez nous contacter par email et par téléphone :

Email : [montpellierbmx@attitudeasso.com](mailto:montpellierbmx@attitudeasso.com)

Téléphone : 04 67 60 35 65 / 07 89 81 32 51

Moniteurs : Gaël : 06 12 14 58 73

Bryan : 06 67 51 79 81

Louidgi : 06 78 97 73 12